

(English version follows on page 4)

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS

www.federationdeslacs.ca

Procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2009

Présents: Jean Lafrenière (Maire, MVDM), Michel Francoeur (Président de la Fédération, lac St-Pierre) Grant Walsh (Vice-président de la Fédération, lac St-Pierre), Elizabeth Logue (Deuxième vice-présidente de la Fédération, la McGregor) Claude Mondoux (Secrétaire-trésorier de la Fédération, lac St-Pierre), Claude Bergeron (Fédération, lac Maskinongé), Linda Brière (Fédération, lac McArthur), Suzanne Tachereau (lac Brassard), Robert Bessette (lac Brassard), André Turcotte (VDM), Normand Faulkner (Lac Grand), Gary Kohlruss (Trois-Lacs), Duncan Campbell (St-Germain), Bill Muirhead (lac Marbre), Denis Paquette (lac McGlashan), Carole St-Pierre (lac Clair), Daniel Brazeau (lac McFee), Michel B Gauthier (lac St-Pierre), Jacques Laurin (candidat district 3), Michel Nadon (candidat district 1), Gaétan Thibault (candidat district 1), Roland Tremblay (candidat district 6), Claude Lafleur (candidat district 6), Gilles Béland, Jean-Guy Brelant, Yann Gagnon (Coordonnateur, Fédération).

ACTIONS	QUI Est responsable	QUAND Date anticipée	STATUT
Conseil d'administration: 1. L'horaire des prochaines réunions du conseil de la Fédération : 1. 8 décembre 2009 2. 9 février 2010 3. 6 avril 2010 18h Salle du Conseil de MVDM	Conseil Et Y. Gagnon	2009-2010	Approuvé
Comité des affaires publiques : 1. La MVDM a reçu très peu de plaintes concernant le règlement de contrôle intérimaire afin d'interdire la tonte de la pelouse dans les cinq premiers mètres à partir de la ligne des hautes eaux. La MVDM considère que le règlement est bien connu des résidents de Val-des-Monts et souligne qu'à partir de l'an prochain, des amendes financières seront émises en regard à ce règlement. La MVDM a confirmé son intention d'effectuer un envoi postal spécifique aux résidents de MVDM avec l'enveloppe du compte de taxes. Pour sa part, la Fédération publiera en première page de son journal «L'Écho de nos Lacs», un article décrivant le règlement. La Fédération se réjouit encore de l'arrivée de ce règlement et considère que cette mesure légale est nécessaire au développement d'une nouvelle mentalité plus «verte» chez les résidents de VDM. Ceci dit, la Fédération se demande pourquoi les plages municipales de VDM ne sont toujours pas conformes au règlement municipal adopté en mai 2009. La Fédération propose la mise sur pied d'un projet communautaire en partenariat avec les écoles de la région afin de reboiser certaines portions des plages municipales. 2. L'inventaire des principales installations septiques non conformes	VDM, A.Turcotte Fédération, M. Francoeur	Hiver- Printemps 2010	En cours

<p>sur les propriétés les plus à risques (programme PAPA) est en cours et ce, jusqu'à la fin octobre 2009. Cet inventaire se réalise sur environ 300 propriétés riveraines considérées à haut risque de non-conformité. La Fédération s'avoue déçu de la qualité de certaines visites effectuées et considère que certaines inspections ont été beaucoup trop «sommaires» et ce, malgré l'existence d'un protocole d'inspection homologué par le MDDEP. La Fédération attend avec impatience les résultats de cet inventaire. De plus, comme ce programme doit se terminer en 2009 sans continuité, la Fédération désire connaître les orientations futures de la MVDM pour 2010 sur ce sujet chaud. La MVDM suggère un programme de mesurage des boues chez environ 6000 résidences de Val-des-Monts, soit 1000 résidences par an. Enfin, la Fédération souligne une fois de plus qu'il n'y a toujours pas de protocole d'inspection des eaux grises propre à la réalité des résidences de VDM et suggère d'en développer un en partenariat avec la MVDM. De plus amples renseignements seront disponibles à la prochaine réunion de la Fédération.</p> <p>3. Le barrage entre le lac Brassard et le lac McGregor est en très mauvais état et représente encore une préoccupation majeure pour la Fédération. Les engagements pris par MVDM étaient de s'engager à garantir les fonds nécessaires auprès du gouvernement provincial avant 2010. Une résolution a été adoptée à cet effet à la réunion du Conseil municipal du 15 septembre 2009. La MVDM a fait une demande de fonds au Gouvernement provincial et s'attend à une réponse négative, car le barrage est encore considéré comme la propriété privé du Groupe Katimavik. Rappelons que l'étude réalisée en 1994 sur l'état du barrage annonçait des risques publics et des dommages majeurs si le barrage venait à céder. Par exemple, une telle catastrophe diminuerait le niveau de l'eau du lac Brassard d'environ 4 mètres, détruirait le pont sur la route du carrefour pour ensuite inonder de nombreux endroits au Lac McGregor. La MVDM est consciente que réparer le barrage serait beaucoup moins coûteux que réparer l'ampleur des dommages suite au déluge. Cependant, la MVDM ne veut pas acquérir le barrage tant qu'il ne sera pas réparé et en bonne condition. La Fédération attend avec impatience une avancée dans ce dossier. De plus amples informations seront disponibles à la prochaine réunion de la Fédération.</p>	<p>MVDM, A. Turcotte Fédération, Y. Gagnon</p> <p>Fédération, M. Francoeur MVDM, Maire Associations, P.Brennan, A. Anderson</p>	<p>Décembre 2009</p> <p>Hiver 2010</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p>
<p>Comité Environnement :</p> <p>1. Le projet «Écoaction au Lac Grand» est presque terminé. Ce projet a permis 56 visites à domicile chez les résidents du lac Grand afin de sensibiliser les riverains au reboisement des rives. 39 personnes ont commandé des plants revégétalisant ainsi plus de 4 000 mètres</p>	<p>Fédération, Y Gagnon T. Barber</p>	<p>Automne 2009</p>	<p>En cours</p>

<p>carrés de berges engazonnées. La prochaine distribution de plants aura lieu le 25 octobre prochain à l'Hôtel de Ville de VDM.</p>	<p>Fédération, Y Gagnon</p>	<p>Automne 2009</p>	<p>En cours</p>
<p>2. Le projet «Écoaction Val-des-Monts» est terminé. Ce projet de visites à domiciles favorise le reboisement des berges et l'application du règlement interdisant la tonte de gazon dans les 5 premiers mètres de la ligne de hautes eaux. En tout, 60 visites ont été faites afin de reboiser plus de 7000 mètres carrés de berges. La prochaine distribution aura lieu le 25 octobre prochain.</p>	<p>Fédération, Y. Gagnon</p>	<p>Printemps 2010</p>	<p>À venir</p>
<p>3. La Fédération a signé un accord de contribution avec le COMGA afin de recevoir un financement de 4 000\$ pour l'aide à la prévention des algues bleues sur les lacs affectés à l'été 2009. Le projet a ciblé le lac McMullin entre autre car ce lac a une mauvaise qualité d'eau qui se transfère à une grande partie des lacs de Val-des-Monts. De plus, la presque totalité des berges est engazonnée et a donc un potentiel élevé pour le reboisement de ses berges. En tout, 88 lettres ont été envoyées aux riverains du Lac McMullin, sur ce nombre, seulement 2 riverains ont pu profiter du projet. Comme le projet s'applique aussi au lac St-Pierre, le reste des fonds (3 800\$) a été dépensé en seulement 5 jours. La distribution de plants aura lieu le 29 mai 2010, la totalité des plantations sera encadré par Yann Gagnon.</p>	<p>Fédération Y. Gagnon</p>	<p>1 nov 2009</p>	<p>À venir</p>
<p>4. Une demande d'aide financière de 40 666 \$ sera remise à Environnement Canada pour le projet Écoaction 2010 sur le territoire du Domaine de PSL et du Lac St-Pierre (incluant maintenant McMullin).</p>	<p>Fédération Y. Gagnon</p>	<p>18 nov 2009</p>	<p>À venir</p>
<p>5. Géoconnexion : La Fédération a tenue une réunion avec ses partenaires le 10 septembre dernier afin de faire une mise à jour du projet et planifier l'architecture de l'application géoweb pour la diffusion publique de données relatives au modèle. La prochaine réunion est prévu le 18 novembre prochain et a pour but d'impliquer du MDDEP (Direction du patrimoine écologique) dans ce projet d'envergure qui vise à influencer le développement en zones riveraines en considérant la capacité de support des lacs aux nouveaux apports en phosphore.</p>	<p>Fédération Y Gagnon C. Bergeron</p>	<p>18 nov 2009</p>	<p>À venir</p>
<p>6. Certains problèmes de pollution ont été détectés à la plage publique du Lac McFee et la Fédération désire trouver une piste de solution avec la MVDM afin d'atténuer ce phénomène pour la prochaine saison estivale. L'association du lac McFee a déposé une demande à la MVDM afin d'installer une barrière routière bloquant l'accès au rond point menant à la rampe de mise à l'eau publique. La MVDM désire s'impliquer dans cette situation. De plus amples informations seront disponibles à ce sujet à la prochaine réunion de</p>	<p>Fédération D. Brazeau</p> <p>MVDM, Maire</p>	<p>Automne 2009</p>	<p>À venir</p>

la Fédération.			
7. La MVDM confirme qu'elle ne déblayera pas la rampe d'accès du lac McGregor cet hiver afin de limiter la pollution associée à la pêche sur glace. De plus, la Fédération publiera un article écrit par E. Logue sur les bons comportements à adoptés en pêche «blanche». La Fédération fera un suivi sur ce sujet.	Fédération E. Logue MVDM, Maire	Automne 2009	À venir
Comité Finance et adhésion :			
1. La Fédération a déposé sa demande annuelle de financement pour 2010 ainsi que son rapport d'activités 2009 et ses objectifs triennaux pour 2010-2011-2012.	Fédération, Y Gagnon Conseil	Déc. 2009	À venir
Comité Communication :			
1. La prochaine édition de «Échos de nos Lacs» va bientôt être publiée.	Fédération, A. Handerson Y Gagnon	Novembre 2009	À venir

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION
8 décembre 2009 @ 18h à la salle du conseil de la MVDM